

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

Une circulation importante de la Covid-19

Le taux d'incidence régional est en augmentation avec 189,7 cas pour 100 000 habitants ce jour contre 184,3 vendredi dernier. Les départements de la Manche et de la Seine-Maritime présentent un taux d'incidence avoisinant 240 cas pour 100 000 habitants, avec des taux observés chez les plus de 65 ans supérieurs à 230 cas pour 100 000. 149 clusters en cours d'investigation dans la région, soit plus de 30 situations de plus que vendredi dernier.

Les admissions en réanimation en forte augmentation

Le nombre de personnes hospitalisées continue d'augmenter, avec 1324 hospitalisations pour COVID-19 au 25/01 (contre 1311 le 21/01). Le nombre de patients en réanimation repart nettement à la hausse (97 le 25/01 contre 86 le 21/01).

Des opérations de dépistage à destination de la population

Dans ce contexte, et alors que plusieurs bassins de vie sont marqués par des taux d'incidence très élevés, l'ARS Normandie et les Préfectures, en coordination avec les élus locaux et les acteurs de santé, déploient des opérations ciblées de dépistage et de promotion du renforcement des gestes barrière à destination de la population de ces secteurs :

- Dans la Seine-Maritime, sur le territoire de Dieppe. En complément, au Havre, les premiers médiateurs de Lutte Anti-COVID (LAC) de la protection civile interviendront le 27 janvier en appui de l'Académie de Normandie dans le cadre d'une opération de dépistage au sein du Lycée Porte Océane.
- Dans le Calvados, dans les secteurs de Vire et de Falaise
- Dans la Manche, dans les secteurs de Saint-Lô, d'Avranches et de Granville

A l'occasion de ces opérations, une recherche de la présence éventuelle de virus variant sera faite après échantillonnage. Pour casser les chaînes de transmission, en cas de doute, chacun est invité à se faire tester pour connaître sa situation individuelle, à participer à l'identification de ses contacts à risque de transmission du virus en cas de résultat positif et à s'isoler sur recommandation des autorités sanitaires. Toute démarche individuelle de dépistage contribue ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus sur ces territoires. Plus d'information sur ces opérations de dépistage : <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-depistage-sans-ordonnance-en-normandie-avec-ou-sans-rdv>

La Vaccination

Depuis le 4 janvier, la campagne mise en place dans la région a permis de vacciner 66 581 personnes (chiffres du 25/01) parmi les publics prioritaires. Grâce à l'action coordonnée de l'ARS, des Préfectures, des collectivités locales, des établissements de santé, des professionnels de santé libéraux, des pharmaciens et des SDIS, plus de 50 centres de vaccination sont accessibles depuis le 18 janvier. Il n'est pas possible de venir dans ces centres sans avoir pris rendez-vous au préalable. Chaque centre de vaccination réalise des points réguliers avec l'ARS afin d'organiser les rendez-vous pour réaliser la 1ère et la 2nde vaccination au regard des doses disponibles.

Aujourd'hui et compte tenu du nombre très important de demandes de créneaux enregistrées depuis la semaine passée, en cas d'absence de rendez-vous disponible, les personnes éligibles sont invitées à patienter jusqu'à l'ouverture de nouveaux créneaux. En effet, c'est au fur et à mesure de l'approvisionnement en vaccin que de nouvelles plages de rendez-vous seront ouvertes pour les semaines au-delà du 14 février pour permettre à de nouvelles personnes éligibles à la vaccination de prendre rendez-vous. Cette campagne va s'étendre sur la durée nécessaire pour permettre l'accès au vaccin de toutes les personnes concernées sur la base des approvisionnements disponibles.

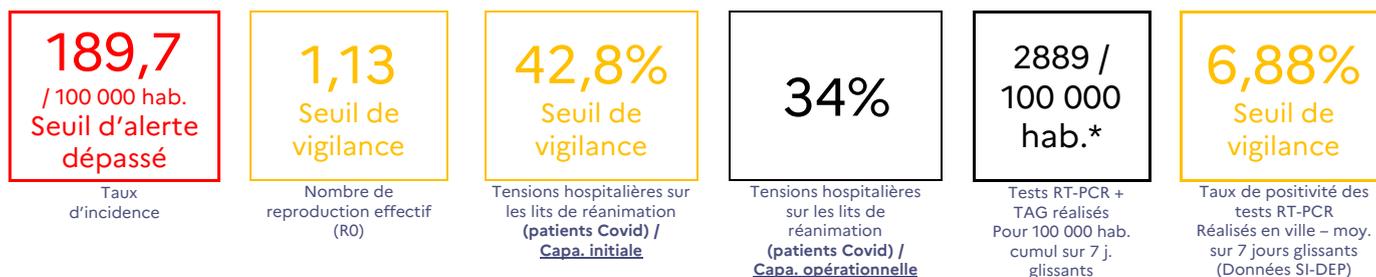
Le renforcement des gestes barrières dans le contexte de diffusion des variants

L'ARS appelle chacun à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières et protéger ainsi leurs proches plus âgés. Devant le risque de contagion plus important des variantes récemment identifiées, le Haut Conseil de la santé publique recommande notamment dans son avis du 18 janvier :

- . de porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 (c'est-à-dire qui filtre 90% des particules, certifié AFNOR et non «fait maison») quand la distance de 2 m ne peut pas être respectée,
- .de respecter une distance, d'au moins deux mètres avec les autres,
- .d'aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures.

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 26 janvier 2021



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / j-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 25/01	dont réanimations au 25/01	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	91108	6267	6,88	189,7	202,5	1324	97	6930	1800
Calvados	17768	897	5,05	129,7	154,0	147	18	1301	309
Eure	11655	675	5,79	112,4	106,0	163	9	941	278
Manche	15044	1234	8,20	251,5	238,9	163	13	652	166
Orne	8007	508	6,34	183,5	169,5	165	9	871	213
Seine-Maritime	38634	2953	7,64	237,4	230,9	686	48	3165	834

Depuis le début de l'épidémie, 2486 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD), dont 1801 depuis le 1^{er} septembre

Situation dans les EHPAD

Entre le 23 et le 26 janvier, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 41 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 23 au 26/01/2021	Résidence autonomie du 23 au 26/01/2021
Normandie	41	4
Calvados	6	1
Eure	5	1
Manche	9	0
Orne	5	1
Seine-Maritime	16	1

Clusters en Normandie

La Normandie compte 149 clusters en cours d'investigation par l'ARS au mardi 26 janvier : Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	149	51	12	30	27	22	5	2
Calvados	19	11	0	1	4	3	0	0
Eure	15	2	2	7	2	1	1	0
Manche	33	16	2	4	8	3	0	0
Orne	16	6	1	2	4	3	0	0
Seine-Maritime	66	16	7	16	9	12	4	2

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.